



Club Motocycliste du Perche

« clubmotocyclisteduperche.over-blog.com »

Les Etilleux, le 16 juin 2020

Chers Amis Trialistes,

Les Membres du Club Motocycliste du Perche vous invitent à participer à leur épreuve annuelle de TRIAL, dénommée :

« LES DEUX JOURS DU PERCHE »

Ils vous donnent rendez-vous sur 2 sites, situés à une dizaine de kilomètres de Nogent-le-Rotrou :

- à **LES ETILLEUX (28), le samedi 19 septembre 2020** (cela sera la 40ème année!),
- et à **VICHÈRES (28), le dimanche 20 septembre 2020.**

Cette compétition, la 10ème du nom, comptera pour le Trophée Départemental d'Eure-et-Loir, le Championnat de la Ligue Motocycliste Régionale Centre-Val de Loire, et pour le Challenge Jeunes de cette Ligue. Le Trial du dimanche comptera également pour les Championnats des Ligues Motocyclistes Régionales de Normandie et d'Ile de France. Les pilotes pourront évoluer de la catégorie Senior 1 à la catégorie Mini-Trial (sur un parcours spécifique), avec une licence NCO, NTR, NJ... ou MAT2.

Le montant de l'engagement sera de **50 €** (25 € par jour) pour tout **engagement envoyé avec le règlement, avant le 10 septembre 2020** (60 € après cette date pour 2 jours, soit 30 € par jour).

Ce montant sera de 20 € pour les 2 jours (10 € par jour), pour un jeune de moins de 18 ans, pour un engagement et un règlement envoyés avant le 10,09,2020, et 30 € pour les 2 jours après (15 € par jour)!

Ne tardez pas à vous engager : l'épreuve n'acceptera que 160 pilotes !

Chaque jour, deux tours d'une quinzaine de kilomètres chacun, sera à parcourir dans les collines du Perche, avec 13 ou 14 zones par tour (sauf pour les Mini-Trial). Un classement sera fait chaque soir. A l'issue du premier jour, des coupes seront remises aux premiers de chaque catégorie. Et le dimanche soir, chaque participant recevra un lot. Un trophée ou une coupe récompensera également les pilotes qui auront obtenu une place sur le podium (les 3 premiers de chaque catégorie), au classement final des 2 jours.

Pour ceux qui n'ont pas de licence de compétition FFM, il leur est demandé de télécharger une «*licence une manifestation 2020*» sur «ffmoto.org», de joindre le certificat médical-type de la FFM de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an. *Un conseil : payer cette licence en ligne sur l'Intranet FFM, pour bénéficier d'un rabais de 10 €, sur la licence LJA2 à 115 € pour les 2 jours, ou la LJA1 à 75 € pour 1 journée. Et surtout, faites-le avant le 16,09,2020.*

Aucune licence à la journée ne sera délivrée sur place.

Depuis 2011, les Membres de notre Club se font un plaisir d'accueillir les commissaires, les pilotes et leurs accompagnateurs, lors d'un repas, le samedi soir : ils ont décidé de ne pas le prévoir, cette année, en raison de la situation sanitaire actuelle. Nous nous en tenons à l'organisation de l'épreuve proprement dite, en espérant qu'il ne nous soit pas imposé de lourdes contraintes, pour que vous puissiez rouler !

Je reste à votre disposition pour toutes autres précisions, et vous invite à consulter notre site, mis à jour régulièrement, site précisé à l'entête de cette lettre.

En espérant vous accueillir dans le Perche, je vous prie d'agréer, Chers Amis, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Le Président, Michel CHEVEREAU,

Correspondance chez le Président : « Huche-Loup », 28330 LES ETILLEUX
Tél : 02 37 29 18 68 – 06 19 74 05 55 ; E.mail : « jamichevereau@orange.fr »